

Troisième publication

Avis aux créanciers suite à une scission, art. 45 s. Ifus

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
Duroche SA, Genève
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenante:
société à constituer
3.

Délai pour la production des créances: **31.01.2006**
4.

Adresse pour la productions des créances: Duroche SA, 13, rue du Rhône, 1204 Genève
5.

Avis: Les créanciers de la société transférante peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 45 Ifus.
- Etude de Me Pierre Natural

1211 Genève 3

(03126416)